

Journal de
la Communauté
de Communes

Octobre 2014 Bulletin n°7

CAPCIR HAUT CONFLENT

100% Destination PYRENEES CATALANES AUTHENTIQUES

ESPACE NORDIQUE DU CAPCIR

SKIEZ MALIN !
Profitez dès maintenant de toutes nos offres, bons plans et promos - saison d'hiver 2014 / 2015.

www.capcir-nordique.com

Ce bulletin en e-version sur le
www.capcir-pyrenees.com

CAPCIR HAUT CONFLENT



Jean-Louis Demelin

Président de la Communauté
de Communes Capcir - Haut Conflent

Depuis les dernières élections municipales est née la nouvelle donne du territoire. Comprenez ainsi que l'intercommunalité participe désormais au développement harmonieux de notre haute terre. Une intercommunalité aussi forte que fraternelle regroupant l'ensemble nos 19 villages du Capcir, du Haut Conflent et de la Haute Cerdagne.

"Si ce n'est une révolution ... cela lui ressemble"

Cette heureuse union couronne 17 années d'engagement et d'espoir. L'instant apparaît propice pour saluer ceux et celles qui ont avancé mètre après mètre sur une route sinueuse, parfois encombrée, glissante, enneigée, bref semée d'obstacles. En pilotes avertis, Henri Pubill puis Raymond Trilles, ont conduit cette machine improbable avec prudence et efficacité. Je vous laisse imaginer combien ont-ils pu user autant de diplomatie que de rigueur pour harmoniser cette marche en avant. Aujourd'hui retirés d'une longue vie publique, réussite d'une mission exemplaire en prime, ils méritent nos plus sincères hommages. L'Histoire ne cessera de nous rappeler longtemps encore l'implication précieuse de ces deux précurseurs. A nous donc maintenant de prolonger l'œuvre.

Font-Romeu en 2012 puis Les Angles et Bolquère en 2014 ont rejoint cette belle entité. C'est dire si la force de frappe s'annonce probante. Qui aurait pu imaginer semblable finalité dans une montagne où les vallées n'étaient pas seules à séparer les hommes? Désormais ils marchent main dans la main et, mieux encore, sous l'égide d'une fusion obligée. Et oui, l'union avec la communauté de communes Pyrénées Cerdagne sera scellée en 2017. Déjà le projet d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) avec nos amis cerdans est prêt à être lancé. Si ce n'est une révolution cela lui ressemble au seul profit de notre Montagne Catalane forte et enfin rassemblée !

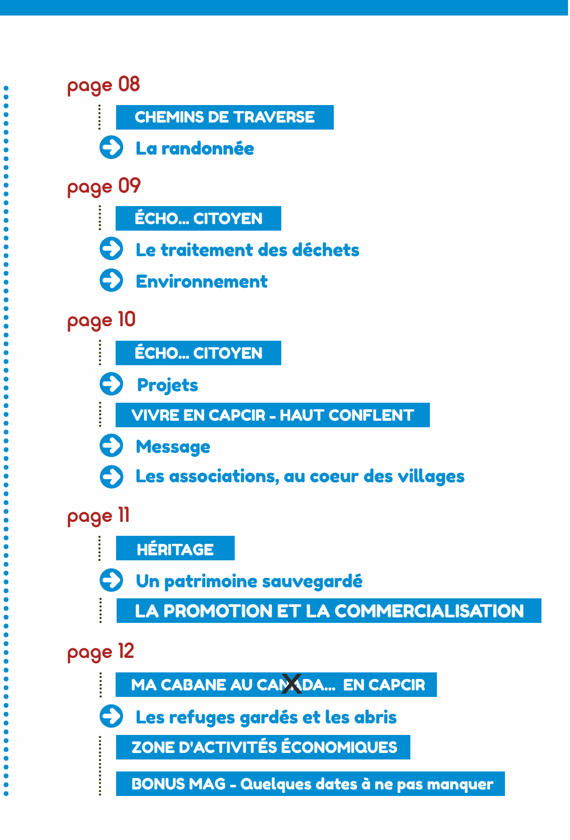
"L'heure est à la réflexion, l'action est imminente."

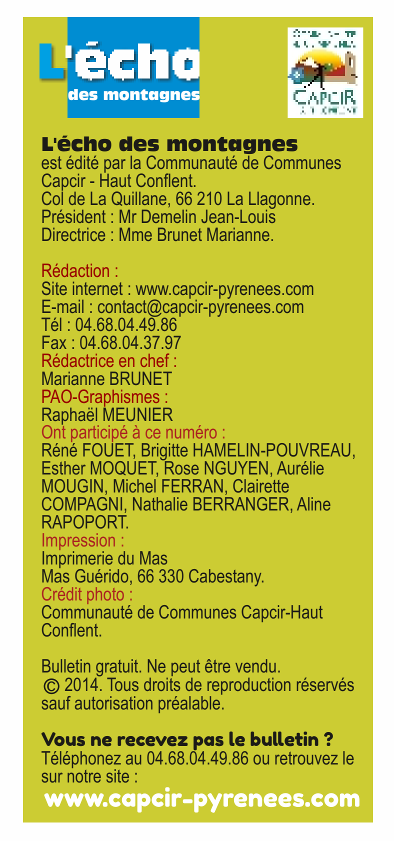
Voilà qui explique la gouvernance de notre intercommunalité. Collégiale, elle laisse une grande autonomie d'actions aux 8 vice présidents. Chacun dans sa mission en conduit les destinées. L'heure est à la réflexion. L'action est imminente.
Voici donc le premier exemplaire d'une nouvelle ère de "l'Echo des Montagnes". A vous chers lecteurs, de surcroît habitants de notre territoire, de découvrir toutes les nuances de ce proche avenir géopolitique. Un avenir qui appelle à la participation de tous, les élus des conseils municipaux des 19 communes d'abord mais aussi de tous les 6000 habitants. L'objectif est simple, vivre et travailler au pays et offrir toutes les garanties d'une qualité de vie à nos enfants. Henri Pubill et Raymond Trilles nous ont ouvert la voie, suivons-la...

Avançons, gagnons !!!

Sommaire

N°7 OCTOBRE 2014



L'écho des montagnes

L'écho des montagnes
est édité par la Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent.
Col de La Quillane, 66 210 La Llagonne.
Président : Mr Demelin Jean-Louis
Directrice : Mme Brunet Marianne.

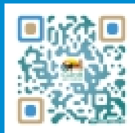
Rédaction :
Site internet : www.capcir-pyrenees.com
E-mail : contact@capcir-pyrenees.com
Tél : 04.68.04.49.86
Fax : 04.68.04.37.97
Rédactrice en chef :
Marianne BRUNET
PAO-Graphismes :
Raphaël MEUNIER
Ont participé à ce numéro :
Réné FOUET, Brigitte HAMELIN-POUVREAU, Esther MOQUET, Rose NGUYEN, Aurélie MOUGIN, Michel FERRAN, Clairette COMPAGNI, Nathalie BERRANGER, Aline RAPOPORT.
Impression :
Imprimerie du Mas
Mas Guérido, 66 330 Cabestany.
Crédit photo :
Communauté de Communes Capcir-Haut Conflent.

Vous ne recevez pas le bulletin ?
Téléphonez au 04.68.04.49.86 ou retrouvez le sur notre site :
www.capcir-pyrenees.com

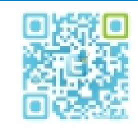
Nos liens utiles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAPCIR - HAUT CONFLENT

- Site web : **www.capcir-pyrenees.com**
- Site de l' Espace Nordique : **www.capcir-nordique.com**
- Page facebook : **https://www.facebook.com/capcir.haut.conflent**
- On Twitter : **https://twitter.com/NordiqueCapcir**
- Sur YouTube : **http://goo.gl/Ae0M8Q**
- Le Play (google+) : **http://goo.gl/n3lueX**









La Communauté numérique

A travers de nombreux sites et réseaux sociaux, la Communauté de Communes s'affiche sur tous les supports numériques pour être en contact permanent avec vous ! De nos jours, partager, informer, communiquer est devenu un jeu d'enfant. Internet est surtout un outil remarquable pour faciliter

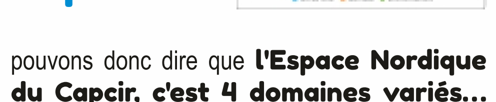
PARTAGER, INFORMER, COMMUNIQUER

l'autonomie dans vos démarches administratives, sociales, ou de recherches liées aux loisirs, au tourisme, au transport, et tout autre domaine. Le "numérique" est devenu incoutournable, il fait partie intégrante de nos vies, de nos moeurs... Mais n'oublions pas que nos services sont également à votre disposition... en chair et en os !

LE PLANTÉ DU BÂTON



L'Espace nordique du Capcir





Le nordique demeure une activité importante pour la Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent, poursuivie depuis les années 80. L'Espace nordique du Capcir, c'est 3 domaines (La Llose - Clavera, La Quillane - Calvet et La Matte Le Galbe - La Lladure) de qualité puisque l'Espace Nordique a confirmé ses **4 sapins**, autant à La Llose qu'à La Quillane, lors du contrôle du label du site durant l'hiver 2012 / 2013. Ce label national prend en compte l'environnement, les prestations de services et les activités nordiques.



Depuis l'adhésion de Bolquère et des Angles à la Communauté de Communes, **la compétence s'élargit**...
Pour le domaine de Font-Romeu / Pyrénées 2000 (secteurs de La Calme et des Estanyols), c'est désormais la Communauté de Communes Capcir Haut Conflent et non le SIVU d'aménagement de Font-Romeu / Bolquère qui se charge de l'investissement sur les domaines nordiques. La gestion reste déléguée à Altiservice.
Pour le domaine des Angles, composé de sentiers nordiques (damés, balisés, non tracés) et de pistes raquettes, c'est la Communauté de Communes qui va gérer directement les pistes. Elle s'intègre aisément dans l'Espace Nordique du Capcir. La promotion sera commune... et nous pouvons donc dire que **l'Espace Nordique du Capcir, c'est 4 domaines variés...**

Pour la **promotion** du nordique, autant le ski de fond que l'ensemble des activités (chiens de traîneaux, raquettes, biathlon, snowkite, etc.), la Communauté de Communes travaille d'ailleurs de façon partenariale depuis de nombreuses années. Nous collaborons étroitement depuis 5 ans avec Altiservice, gestionnaire de la station de Font-Romeu / Pyrénées 2000 et l'association départementale Pyrénées Catalanes Nordique pour la promotion (presse, radios) des domaines et des activités. Nous soulignerons l'importance de ce partenariat qui propose des animations variées aux 49 % de notre clientèle hivernale qui ne pratique pas le ski de pistes… *(Bilan 2013 de la fréquentation en journées skieurs sur les stations*



des neiges catalanes et du nombre de nuitées pour la saison d'hiver sur la zone montagne observatoire du CDT 66).

Une promotion globale : Au-delà de ce partenariat, l'Espace Nordique participe au réseau des Neiges Catalanes et mène avec cette association et l'ensemble des stations des Pyrénées-Orientales des actions collectives de promotion (salons, opération France Bleu Roussillon en janvier, conférence de presse, etc.).



À savoir

+9,2%...
C'est la hausse de la fréquentation de l'Espace Nordique du Capcir en journées ski de fond entre les hivers 2012 / 2013 et 2013 / 2014. Quant au nombre de raquettistes, il est chaque année en constante augmentation, même si la gratuité de l'activité ne permet pas d'avoir un dénombre exact.

Les tarifs 2014/2015...
Après de nombreuses années sans augmentation, les tarifs vont légèrement progresser, mais n'oubliez pas nos **Bons Plans !**
·Pass Duo : 18 € (une journée nordique pour 2 adultes).
·Pass Famille : 26 € (une journée nordique pour 2 adultes et 2 enfants).
·Pass Tribu : 32 € (une journée nordique pour 4 adultes au prix de 3 - hors week-end).
·Pass Saison CAPCIR Jeun's : 60 € (moins de 25 ans)
·Happy Day : -50% sur le Pass journée tous les mercredis hors vacances scolaires.
Promotion : -15 % sur l'achat d'un forfait saison Capcir et Pyrénées Catalanes jusqu'au 28 novembre 2014 inclus ou la veille de l'ouverture de la station si elle se situe avant cette date, soit 88,40 € pour la carte Pyrénées-Orientales (au lieu de 104 €) et 71,4 € pour la carte Capcir (au lieu de 84 €).

Les temps forts 2014-2015
Vacances de Noël et de février : **Festi'Neu**, découvrez gratuitement toutes les activités neiges (ski de fond, raquettes, biathlon, chiens de traîneau…).
11 janvier 2015 : **La Marxa Puigcerda**, course de ski de fond, organisée par le club de ski de fond de Puigcerda. Parcours 25 km, 12 km, 5 km en style classique.
25 janvier 2015 : **La Catalane Nordique**, randonnées nordiques, ouvertes à tous, pas de classement. Type Ramade VTT, il s'agit de découvrir un site, un sport... de façon conviviale. Plusieurs parcours pour tous les niveaux. Départ du domaine de la Quillane. Buffet à l'arrivée. Important : organisation quel que soit la neige : le nordique c'est tout le temps, en skis, raquettes ou à pieds... Parcours : 20 km, 10 km, 5 km et course famille (2,5 km).







Le nouveau visage de l'intercommunalité

La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent a vu le jour en 1997, depuis elle n'a cessé d'évoluer… De 5 communes à l'origine, nous étions 16 en 2007, 17 en 2012 avec Font-Romeu, et désormais 19 avec les deux dernières communes adhérentes, Bolquère et Les Angles (depuis le 1er janvier 2014). Le territoire s'avère définitif, puisqu'il n'y a plus de communes dites « isolées » en Capcir Haut Conflent - Haute Cerdagne… La Communauté de Communes compte maintenant **5 970** habitants. **Le nouveau visage de l'intercommunalité, c'est également au niveau de la gouvernance et de la représentativité communale**. Depuis la loi du 16/10/2010, complétée par celle du 31/12/2012, le nombre de délégués communaux doit nécessairement être proportionnel à la population des villages.



Le Conseil communautaire

Le conseil communautaire actuel est composé de **40 délégués titulaires**, vous pouvez découvrir vos représentants dans le trombinoscope page suivante. Il y a également 10 délégués suppléants, un pour chacune des communes qui ne compte qu'un représentant. Au sein du conseil communautaire, s'est formé le bureau, organe composé d'un membre par commune dont le Président et les 8 vice-présidents de la Communauté de Communes.

Le Président, **Jean-Louis DEMELIN**, s'entoure régulièrement de ses vice-présidents pour travailler de façon partenariale et collégiale. Chaque vice-président est responsable d'une commission.



Les Commissions

DÉVELOPPEMENT

Délégation à M. ***Philippe LOOS***, Maire de Formiguères. La commission traite du développement local d'intérêt intercommunal. Il s'agira aussi des aménagements susceptibles de développer le territoire, le maintien de nos stations de ski faisant partie de cette commission.

SCOT (schéma de cohérence territoriale)

Délégation à M. ***Antoine TAHOCES***, Maire de Sansa. Cette commission gère le SCOT, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Pyrénées Catalanes.

TOURISME DE PLEINE NATURE

Délégation à M. ***Michel GARCIA***, Maire de Matemale. Cette commission œuvre pour le développement touristique par le déploiement de nouvelles activités, notamment le tourisme vert et de pleine nature (randonnée, ski de fond, raquettes, refuges…). L'aménagement des lacs fait partie de cette commission.

ENVIRONNEMENT NATUREL ET CULTUREL

Délégation à M. ***Alain BOUSQUET***, Maire d'Eyne. Thématiques abordées : Entretien et mise en valeur des rivières, gestion des flux touristiques : prospectus de sensibilisation, panneaux signalétiques, réglementation de circulation dans les espaces naturels. Sensibilisation à l'environnement. Énergies renouvelables. La rénovation du patrimoine bâti d'intérêt communautaire fait partie du travail de la commission, tout comme sa promotion.

SOCIAL/LOGEMENT

Délégation à M. ***Jean-Pierre FOUGERE***, Adjoint de La Cabanasse. Il s'agit de l'aide au maintien à domicile des personnes âgées (portage de repas à domicile, téléalarme, mise en relation avec les associations locales et les communes), de l'accès aux services publics et à la santé. La commission traite également dela création et gestion de résidences de retraite, comme du logement permanent et saisonnier.

PROMOTION/COMMERCIALISATION

Délégation à M. ***Jean-Louis LACUBE***, Adjoint des Angles. En cohérence avec les offices du tourisme, il s'agira de programmer les actions de promotion du territoire, la commercialisation de produits touristiques, de nos hébergements, Internet… Cette commission traitera de l'information à la population locale, du marketing touristique et du développement des animations et activités. Egalement abordées, les manifestations culturelles ou sportives de dimension régionale ou nationale.

ECONOMIE/ARTISANAT/ AGRICUTURE/FORET

Délégation à M. ***Jean-Pierre ABEL***, Maire de Bolquère. Développer de nouvelles ressources pour notre territoire, notamment notre artisanat : création de zones artisanales, installations, ateliers relais, services aux entreprises. Mise en valeur des forêts et développement de la filière bois : transformation du bois, bois déchiqueté. Entretien des pistes de défense contre l'incendie.

INFRASTRUCTURES

Délégation à M. ***Pierre BATAILLE***, Maire de Fontrabiouse-Espousouille et Conseiller Général du Canton de Mont-Louis. Cette commission gère l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés, la mise en place d'une fourrière intercommunale et les bâtiments communautaires (travaux).

Nous profitons de cette présentation pour vous rappeler que ces commissions sont ouvertes à tous les habitants. Vous voulez participez ? Envoyer votre nom et coordonnées par courrier ou mail :
direction@capcir-pyrenees.com
N'oubliez pas de préciser quelle(s) commission(s) vous intéresse(nt)…

Vos contacts utiles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAPCIR - HAUT CONFLENT
Col de la Quillane - 66210 La Llagonne
Tél : 04.68.04.49.86
Mail : contact@capcir-pyrenees.com
Site web : www.capcir-pyrenees.com

COMMUNES

Ayguatébia	04.68.97.06.19
Bolquère / Pyrénées 2000	04.68.30.05.53
Caudiès de Conflent	04.68.97.01.44
Eyne	04.68.04.78.66
Fontrabiouse / Espousouille	04.68.04.44.28
Font-Romeu / Odeillo / Via	04.68.30.10.22
Formiguères	04.68.04.41.73
La Cabanasse	04.68.04.23.74
La Llagonne	04.68.04.21.10
Les Angles	04.68.04.42.21
Matemale	04.68.04.41.02
Mont-Louis	04.68.04.21.18
Planès	04.68.04.28.19
Puyvalador / Rieutort	04.68.04.40.64
Railleu	04.68.97.04.00
Réal / Odeillo de Réal	04.68.04.36.44
Sansa	04.68.97.02.68
Sauto / Fetges	04.68.04.23.01
Saint Pierre Dels Forcats	04.68.04.21.04

APPELS D'URGENCE

- ***Pompiers*** : 18 ou 112 (portable)
- ***SAMU*** : 15
- ***Secours montagne*** : 04.68.30.30.57
- ***Gendarmerie*** : 17
- ***Centre antipoison*** : 04.67.63.24.01
- ***Ambulance*** : 04.68.04.30.30

- ***Médecins*** :
Dr Sévène (Mont-Louis)
04.68.04.24.04
Gpe médical des Pérics (Les Angles)
04.68.04.42.32
Dr Paulin Henri Pierre (Font-Romeu)
04.68.30.65.77
Centre médical Joffre (Font-Romeu)
04.68.30.01.12
Cabinet médical du Belvédère (Bolquère)
04.68.30.02.15

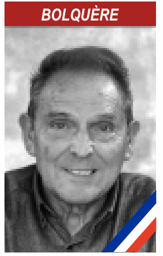


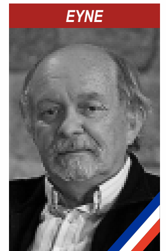
Trombinoscope

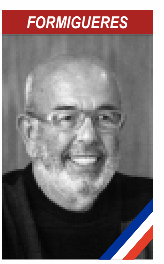
Le Conseil communautaire

FONT-ROMEU

Jean-Louis DEMELIN

BOLQUÈRE

Jean-Pierre ABEL

EYNE

Alain BOUSQUET

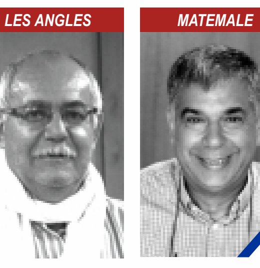
FORMIGUERES

Philippe LOOS

FONTRABIOUSE

Pierre BATAILLE

LA CABANASSE

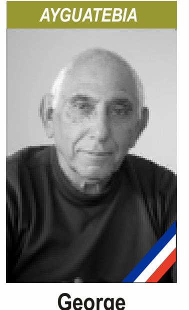
Jean-Pierre FOUGERE

LES ANGLES

Jean-Louis LACUBE

MATEMALE
Michel GARCIA

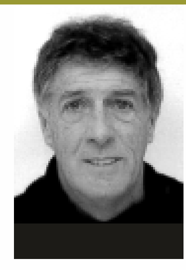
SANSA

Antoime TAHOCES

AYGUATEBIA

George VICENS

BOLQUERE / P. 2000

Jackie COLL


Jean-Pierre INGLES


Françoise MARTIN

CAUDIES DE CONFLENT

Muriel VALDELIEVRE

FONT-ROMEU

Carole BRETON


Jean-Luc CARRERE


Katell MATET

FONT-ROMEU

Martine PIERA


Marie-Jeanne RIVOT


Michel RIFF


Michel SARRAN

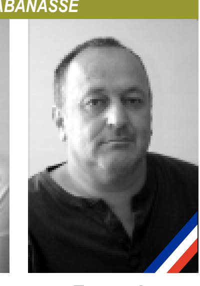

Pascal TISSANDIER

FORMIGUERES

Daniel GOMES

LA CABANASSE

Christine COLOMER-CAMUSAT


François DELCASSO

LA CABANASSE

Frédéric HEIDMANN

LA LLAGONNE

Jean-Pierre ASTRUCH


Jean-François CORRIEU

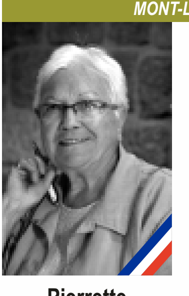
LES ANGLES

Lilian OLIVE


Michel POUDADE

MATEMALE

Thierry VERGES

MONT-LOUIS

Pierrette CORDELETTE


Joëlle CORDELETTE-LIS

PLANES

Pierre RIU

PUYVALADOR - RIEUTORT

Rolland GIL

RAILLEU

Yves DOURLIACH

REAL-ODEILLO

Jean-Luc SEGUY

SAINT-PIERRE-DELS-FORCATS

Jean-Luc MOLINIER


Henry PALAU

SAUTO-FETGES

Michel SANTANACH





Programme intergénérationnel...

Dans l'Echo 2013, un article intitulé « Maisons de vie pour personnes âgées », indiquait la volonté de « créer des lieux dans chaque village, pour permettre aux personnes en perte d'autonomie de rester au pays ».

Depuis, le travail a fortement avancé...
La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent a en effet la compétence communautaire de création de résidences pour personnes âgées et la volonté d'œuvrer dans ce domaine, puisque le territoire de Cerdagne - Capcir - Conflent ne propose pas de solution intermédiaire pour les personnes âgées, entre la maison individuelle et la maison de retraite.
La Communauté de Communes avait sollicité à plusieurs reprises les communes membres mais jusqu'alors, le manque de foncier n'a pas permis de mettre en œuvre un programme.
Sur la commune de La Cabanasse, la Fédération régionale des Caisses d'allocations familiales est propriétaire de la Solaze, un ancien centre de vacances fermé depuis 5 ans. La Communauté de Communes a alors validé fin 2013 un projet d'envergure, en partenariat avec le SIS Capcir Haut Conflent. Dans l'ancienne maison familiale la Solaze, la Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent a décidé de réaliser une structure intergénérationnelle qui réunit :

- **une résidence services pour séniors**,
- **la nouvelle crèche du Haut Conflent**,
- **une salle de restauration**, à destination de la résidence pour personnes âgées et des écoles du Haut Conflent (en remplacement de la cantine temporaire installée dans la salle des fêtes de La Cabanasse).

La Communauté de Communes, maître d'ouvrage, prendra en charge l'ensemble des travaux d'investissement et, après réalisation, demandera une participation au SIS pour la partie crèche / cantine, au prorata des surfaces employées.
Pour la résidence séniors, les personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes, valides ou semi-valides, seules ou en couple, peuvent choisir d'habiter dans ce type de résidence services : chacun disposera d'un logement indépendant, complet (avec cuisine) et accessible aux personnes handicapées. Les résidents pourront également bénéficier d'un certain nombre de services assurés sur place : accès au restaurant, matin, midi et soir, présence permanente d'un gardien, nombreuses animations dans les diverses salles prévues à cet effet (salle de spectacle, bibliothèque, tisanerie, salle TV et informatique)… Les animations déjà proposées par la Communauté de Communes avec la Charte de Cerdagne (voir article page suivante) auront alors lieu à la Solaze et le programme réserve plein de surprises… Chaque locataire disposera automatiquement de la téléassistance, et ce gratuitement. Il y aura aussi d'autres services comme une blanchisserie, des prestations de ménage, d'entretien, la pension complète, etc... La résidence n'est pas une maison de retraite, ni un établissement médicalisé : elle permet aux personnes âgées de vivre de manière indépendante, en bénéficiant de prestations qui leur facilitent le quotidien (courses, ménage, repas, etc.).

"Maison de vie !"

Les résidents continueront à recevoir leur médecin, infirmière, kinésithérapeute, etc. habituels. Le corps médical aura accès, comme les amis et la famille, aux appartements, le bâtiment proposant également deux pièces médicalisées adaptées.
La résidence de vie la Solaze attend **l'habilitation EHPA** (Établissement d'hébergement pour personnes âgées), autorisation en cours auprès du Conseil Général des Pyrénées-Orientales.
La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent a également sollicité



En bref

La Solaze va proposer 24 logements (1 T3 - 8 T2 et 15 T1).
Les loyers tout compris (avec charges, animations et conciergerie) devraient varier entre 500 et 1 400 € selon la taille du logement.
Pour tous renseignements : direction@capcir-pyrenees.com ou 04.68.04.49.86

ÊTRE À VOS CÔTÉS



Services



Relais services publics

Nous rappelons qu'un visio-guichet est installé à la Quillane. Des rendez-vous sont programmés avec la **CAF**, la **MSA** et **POLE EMPLOI**, pour un entretien personnalisé au plus près des demandeurs, sans se rendre à Prades ou à Perpignan.

Téléassistance

La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent travaille avec **Présence Verte** et l'**ADMR**. La Communauté de Communes prend en charge la totalité des coûts restants à la charge des personnes intéressées sur le territoire. N'hésitez pas à nous contacter et demandez Aurélie MOUGIN.



les collectivités territoriales pour un soutien financier (Etat, Région Languedoc-Roussillon et Conseil Général des Pyrénées-Orientales). La Carsat Languedoc-Roussillon (CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE) soutient d'ores et déjà notre démarche.
Le territoire Cerdagne - Capcir - Haut Conflent proposera alors à sa population une offre complète avec les aides à domicile, deux maisons de retraite (Err et Ur 140 lits) mais aussi **désormais une solution intermédiaire pour les personnes qui vivent actuellement dans un logement inadapté ou pour les personnes isolées.**

Pour la **crèche** et la **cantine** du Haut Conflent, la Communauté de Communes travaille avec le Syndicat Intercommunal Scolaire Capcir - Haut Conflent, structure qui regroupe les communes de Bolquère, Eyne, La Cabanasse, La Llagonne, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-Dels-Forçats, Sauto et Formiguères, Fontrabiouse, Les Angles, Matemale, Puyvalador, Railleu, Réal et Sansa.
Ce syndicat a, entre autres, en charge :

- *La restauration scolaire.*
- *Les dépenses de fonctionnement et l'acquisition de matériel d'équipement pour les écoles du territoire.*
- *La prise en charge du personnel (ATSEM, personnel cantines, personnel encadrant (garderie et transport), personnel d'entretien, personnel administratif).*
- *Les transports extra-scolaires (sorties scolaires).*
- *La garderie.*
- *La gestion des crèches de Formiguères et de La Cabanasse (fonctionnement, investissement et prise en charge du personnel).*
- *La gestion du Centre de Loisirs de La Cabanasse.*



Depuis quelques années, les élèves du Cambre d'Aze sont accueillis dans la salle des fêtes de La Cabanasse pour y déjeuner. La création d'une cantine scolaire devenant urgente sous peine de fermeture, un projet avait été réalisé fin 2012 pour construire une cantine jouxtant la crèche de La Cabanasse. Cette proximité facilite la fourniture des repas aux enfants de ladite crèche "La Farandole".
Un projet de rénovation et de mise aux normes de la crèche avait également été décidé pour répondre aux directives de la CAF (fourniture des repas et des couches, sans augmentation de tarifs, de préférence à partir de 2015) et aux recommandations de la PMI et des services vétérinaires. Cette crèche a plus de 25 ans.

"Rester et vivre au pays"

Ces projets bénéficiaient d'un accompagnement des techniciens et services du Parc Naturel Régional, dans le cadre du projet européen MOUNTEE. Il s'agit d'une directive de l'Union Européenne pour concevoir des bâtiments publics "durables" (économies d'énergies et éco-matériaux).
En août 2013, suite à la reprise du bâtiment La Solaze à La Cabanasse par la Communauté de Communes, le SIS a modifié ses projets et a proposé de transférer les classes de l'école de La Cabanasse et la cantine scolaire à La Solaze car ce bâtiment possède plusieurs salles adéquates et un restaurant.

Après les élections de mars 2014, la municipalité de La Cabanasse n'a pas souhaité poursuivre le projet de transfert des élèves de l'école de La Cabanasse à La Solaze. Un nouveau projet a donc été proposé : **l'aménagement d'une partie des locaux de La Solaze pour accueillir les enfants de la crèche et l'utilisation de sa cuisine pour réaliser des repas spécifiques à leurs âges. Les élèves du Cambre d'Aze déjeuneront dans le restaurant de La Solaze.**
Ces nouveaux locaux seront aussi dotés d'espaces plus fonctionnels et confortables, pour les enfants comme pour les adultes.
Avec ces projets, l'objectif du SIS est :

- De maintenir et pérenniser l'offre d'accueil petite enfance.
- De répondre aux demandes des résidents permanents, des saisonniers et de la clientèle touristique présente à la semaine ou disposant d'une résidence secondaire.
- De développer des services et des structures qui sécurisent l'emploi local.

Animations séniors

La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent a lancée, avec la Charte de Cerdagne, depuis l'automne 2012, des animations à destination des plus de 55 ans. Divers thèmes sont proposés : informatique, cuisine, gym adaptée, lecture intergénérationnelle...
Une participation de 10 € par mois est demandée, la convivialité est assurée…
L'informatique, c'est le mardi à Formiguères. La cuisine, le jeudi au Col de la Llose...
Si vous êtes intéressés pour la saison 2014 / 2015 (début en octobre), vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire !



CONTACT PRESENCE VERTE
Aurélie MOUGIN - Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent
Tél : **04.68.04.49.86**

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS ANIMATIONS SENIORS
Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent - Tél : **04.68.04.49.86**
direction@capcir-pyrenees.com



La randonnée





La Communauté de Communes gère en direct les sentiers pédestres, VTT, équestre et Trail du territoire. Depuis l'adhésion de Bolquère et des Angles, il s'agit de 520 kms d'itinéraires balisés pédestres, 480 kms de sentiers VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, 95 kms pour le sentier équestre Vauban qui relie Rouze (Ariège) à Villefranche-de-Conflent en passant par Mont-Louis et 105 kms de boucles Trail pour les plus sportifs.

Plus de 1200 kms de pistes entretenues pour votre plus grand plaisir ! ...

Au total, le personnel de la Communauté de Communes se charge de l'entretien (balisage, débroussaillage) et de la mise en valeur (panneaux, passerelles) sur **un secteur de plus de 1200 kms**. Pour couvrir l'augmentation de la charge de travail, nous avons renforcé l'équipe des 5 agents par 3 saisonniers supplémentaires (de juin à octobre). En parallèle du travail de terrain, nous menons actuellement une réflexion pour harmoniser les sentiers et intégrer tout le territoire dans un schéma unique. Nous proposons actuellement 6 topoguides différents, normalement en 2015, vous trouverez le tout dans un seul topoguide pédestre, un VTT, un équestre et un Trail... Nous travaillons aussi pour vendre ces documents sur nos sites Internet.





CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VTT DH - 28 & 29 JUIN 2014 - LES ANGLES.

La première manche s'est déroulée du 27 au 29 juin, dans la station des Angles. Près de 280 pilotes étaient inscrits sur une piste déjà connue par le passé lors de course de niveau régional ; pour l'occasion, des aménagements furent faits pour un rendu rapide et très technique. Les manches de placement se sont déroulées sans encombre. Pour la manche finale, avec la pluie, la piste est devenue difficile et la finale a été tout de même bien réussie pour la plupart des concurrents. L'étape Capcinoise du Championnat de France fut un succès qui ne doit rien au hasard ! Le VTT de descente confirme sa popularité grandissante parmi les activités de cyclisme...





"LA RAMADE" RANDOS VTT POUR TOUS - 7 SEPTEMBRE 2014 - CAPCIR

Ce qui fait la beauté, ou plutôt - pour être moins chauvin - la singularité de la RAMADE VTT, c'est avant toute chose l'esprit qui règne au sein du "peloton" et du groupe d'organisateurs. Simplicité, sportivité, convivialité, que l'on soit concurrent ou simple badaud, cette journée rassemble tout le monde. De 5 à 80 km, il y en avait pour toutes les tailles de cuisses ! Enfants, adultes, familles ou amis, chacun a partagé, l'espace d'une journée, la même passion : le VTT. Dans le cadre somptueux du lac de Matemale, des sentiers VTT reconnus comme les plus beaux en Pyrénées Catalanes, il est naturellement plus aisé de faire apprécier ce genre de manifestation. Cette édition 2014, quatrième du nom, fut sans contestation une grande réussite, nous en voulons pour preuve le nombre sans cesse grandissant de participant qui a flurté avec la barre limite des 450 concurrents ! Nous voulions également par ce petit article, remercier toutes les personnes bénévoles, les différents partenaires ou sponsors, et enfin tous les VTTistes qui ont contribué sans commune mesure au succès de cette belle journée !





CLUB CAPCIR AVENTURE VTT
Tél : 04.68.30.34.08
Site web : club.quomodo.com/capciraventurevtt
Président : **BRUNET Laurent** - 66210 PUYVALADOR

CLUB MOUNTAIN BIKE - LES ANGLES
Tél : 06.80.37.61.91 ou 06.78.65.57.91
Site web : www.moutainbikelesangles.bike
Président : **Frédéric DEMICHEL** - 66210 LES ANGLES

FONT ROMEU CYCLISME
Tél : 06.72.43.34.17 ou 06.07.38.59.17
Site web : www.fontromeucyclisme.com

À savoir

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN MONTAGNE

Pour randonner en toute sécurité, suivez quelques règles simples qui éviteront bien des problèmes :
- A chaque niveau sa randonnée ! Ne vous surestimez pas ! Démarrez doucement, surtout en montée.
- Prévoyez un équipement complet et une lampe électrique.
- Il est conseillé d'être couvert par une assurance.
- Météo : renseignez-vous avant de partir.
- Nourriture : il faut boire fréquemment et penser aux fruits secs et barres vitaminées... en cas de « coups de pompe ».
- Equipement : imperméable, trousse à pharmacie, couverture de survie et une bonne paire de chaussures.



SAVOIR VIVRE

- Ne jetez rien dans la nature. Ramenez vos détritus dans les poubelles des villages.
- Ni feu, ni mégot. Milieu naturel fragile !
- Respectez la faune et la flore. Evitez de cueillir les fleurs.
- Respectez les clôtures agricoles et refermez toujours les portes de passage.

ORIENTATION

N'oubliez pas vos cartes !
- **IGN TOP 25 N°2249ET** (FONT-ROMEU).
- **IGN N°2250ET** (BOURG-MADAME / MONT-LOUIS).
- **IGN TOP 50 N°8** (CERDAGNE-CAPCIR).

PRATIQUE

Si en passant sur les sentiers, vous remarquez une dégradation quelconque, une signalisation manquante ou détériorée... N'hésitez surtout pas à le signaler en nous contactant au 04.68.04.49.86 ou par mail : contact@capcir-pyrenees.com (N'oubliez pas de relever les coordonnées géographiques précises de l'endroit S.V.P).

Les Bike parks

EYNE
Asso. Naturiders - Tél : 06.29.05.93.29 - www.naturiders.fr

LES ANGLES
www.lesangles.com - Tél : 04.68.04.32.76



Le traitement des déchets



La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent se charge du ramassage des ordures ménagères dans les villages, mais aussi du recyclage avec les déchèteries. Le Sydetom 66 gère l'élimination des déchets à recycler, dans les colonnes de tri installées par la Communauté de Communes.

DU NOUVEAU : La Communauté de Communes travaille sur deux communes supplémentaires, Les Angles et Bolquère. Elle ramasse donc désormais les déchets ultimes sur 18 communes, avec 2 à 4 tournées différentes selon les périodes.

La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent gère également les déchèteries de Bolquère et des Angles, ce qui permet, à tous les habitants, un accès aux deux sites. L'équipe est composée de 9 agents, managée par une responsable du service, Nathalie Bellanger.



À savoir

HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES

MATEMALE :
- Du 1er juin au 30 septembre : du lundi au samedi 8h30 à 12h – 14h à 18h30.
- Du 1er octobre au 30 avril : du lundi au vendredi 9h à 12h – 14h à 17h.

BOLQUERE :
- Du 1er juin au 30 septembre : du mardi au samedi 8h30 à 12h – 14h à 18h30.
- Du 1er octobre au 30 avril : du mardi au samedi 9h à 12h – 14h à 17h.



Environnement

ENCORE UNE TEMPETE DE VENT ET DES DEGATS FORESTIERS

Un grand remerciement au CNEC et à la Légion étrangère qui nous ont aidés, en novembre 2013, suite aux nombreuses chûtes d'arbres en forêt, pour permettre l'ouverture de l'Espace Nordique du Capcir. Ces deux corps d'armée étaient d'ailleurs encore à nos côtés, début septembre, sur la Ramade VTT. Merci à tous.

Rappel : soyez prudents… Il y a encore de nombreux arbres déracinés en forêt. Randonnez avec vigilance sans vous approcher des arbres penchés.

RIVIERES ET RIPISYLVE (forêts des bords de rivière). Compétence communautaire, sa mise en œuvre consiste à lutter contre les crues, mettre en valeur des berges. Pour ce faire, la Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent adhère à trois syndicats de rivières :

- ***SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE (SMAH DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE).***
Siège social : 7, avenue du Pont de France 11 300 LIMOUX.
Tél./fax : 04.68.31.42.41
Site internet : www.smmar.fr

- ***CONTRAT DE RIVIERE DU SEGRE.***
Siège social : Mairie de Ur – 2ème étage 66 760 UR.
Tél. : 04.68.04.69.25
Site internet : www.pyrenees-cerdagne.fr/c_riviere/

- ***SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TÊT.***
Siège social : 7, avenue du Pont de France 11 300 LIMOUX.
Tél./fax : 04.68.31.42.41
Site internet : www.bassintet.fr

Ces structures permettent de mener des actions coordonnées à l'échelle des bassins versants.
Nous venons de contractualiser un partenariat avec le SMAH DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE pour mettre en œuvre 3 sentiers d'interprétation, proposés dans une étude menée par le PNR Pyrénées Catalanes :
- Le lac de Puyvalador - Réal
- Le lac de l'Olive - Formiguères
- Les Angles

Ces sentiers ont pour but de mettre en valeur les tourbières et zones humides. Celui du lac de Puyvalador s'appuie sur la réalisation de la Communauté de Communes (observatoire à oiseaux et panneaux thématiques sur les plantes et animaux du secteur).



En bref

QUELQUES CHIFFRES
1 tonne de carton jetée dans les containers = 120 € et 1 tonne de carton apportée à la déchèterie = GRATUIT

COMPTANT SUR VOTRE PARTICIPATION, nous avons anticipé la baisse des coûts d'élimination en diminuant les taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). De taux variables allant de 12,64 à 9,5 en 2013, nous proposons un taux unique de 9,3 % !!
Pour les Garrotxes également, le taux passe de 7 à 6,9 %...

Nous comptons maintenant sur vous...



Important

Déchets médicaux des Patients en Auto-Traitement (PAT) :
Mise en place d'un dispositif de collecte spécifique et gratuit pour les particuliers.
Près de 1,4 millions de personnes utilisent chaque année, pour se soigner à domicile, des seringues, lancettes, guides de cathéters….
Une fois usagé, ce matériel médical (DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) se retrouve bien souvent au milieu des ordures ménagères, faute de points de collecte spécifiques.
Depuis le 1er Juin 2014, un nouveau dispositif, mis en place par l'éco organisme DASTRI est opérationnel.
Les Patients en Auto-Traitement peuvent désormais récupérer gratuitement dans toutes les pharmacies, sur présentation d'une ordonnance, des boîtes à aiguilles (boîtes jaunes à couvercle vert), accompagnées d'un mode d'emploi. Une fois pleines celles-ci doivent être ramenées dans les pharmacies « point de collecte » (125 dans le département), repérables grâce à l'affichette apposée sur leur devanture ou sur la carte de géolocalisation disponible sur le site internet du **SYDETOM66 :** www.sydetom66.fr.
Sur notre territoire, 4 pharmacies collectent les boîtes pleines :
- La pharmacie du Cambre d'Aze à Mont-Louis.
- La pharmacie Marty aux Angles.
- La pharmacie Bonet à Bolquère / Pyrénées 2000.
- La pharmacie l'Edelweiss à Font-Romeu.

Ces DASRI suivront ensuite un circuit d'élimination sécurisé et isolé du traitement des ordures ménagères, afin d'éviter tout risque de contact des agents de collecte et de traitement avec du matériel usagé ou des pathogènes.
Il est strictement interdit de jeter les DASRI dans les containers d'ordures ménagères ou de tri.
PLUS D'INFOS : www.dastri.fr



Projets

LA REDEVANCE SPECIALE

Dans le cadre de sa compétence déchets, la Communauté de Communes doit mettre en place, en coopération avec les communes, la "redevance spéciale", complément de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), rendue obligatoire par la Loi du 13 Juillet 1992 N°92-646 et normalement applicable depuis le 1er janvier 1993.

La redevance spéciale couvre les coûts de collecte et du traitement des déchets des professionnels (responsables de l'élimination de leurs déchets) par le service public. La TEOM, elle, finance les coûts de collecte et d'élimination des déchets des ménages. La mise en place de la redevance spéciale permet de ne plus faire supporter le coût de l'élimination des déchets des professionnels aux ménages, respectant ainsi le principe d'équité entre les contribuables.

L'objectif ne sera pas nécessairement de faire payer une taxe supplémentaire puisque la redevance spéciale peut remplacer tout ou partie de la TEOM, mais de se mettre en conformité avec la loi, tout en faisant payer le JUSTE PRIX aux utilisateurs. Dans ce cadre, la Communauté de Commune réalisera une étude auprès de professionnels afin d'adapter au mieux les services réalisés auprès de ces derniers.

LES DECHETERIES

Les nouveaux objectifs faisant suite au grenelle de l'environnement, ainsi que la modification des réglementations et des normes, l'augmentation des volumes de déchets... l'heure est à la rénovation et à l'optimisation des déchèteries en France.

Les déchèteries de Bolquère et Matemale n'échappent pas à la règle. De ce fait, la Communauté de Communes réalise actuellement une étude afin de chiffrer les travaux qui devront être effectués pour, d'une part, répondre aux nouvelles normes obligatoires sur les déchèteries et d'autre part, adapter ces dernières à l'accueil de nouveaux flux de déchets.

AMELIORATION DES POINTS DE COLLECTE

Dans le cadre du programme de mandat, les élus de la Communauté de communes Capcir Haut Conflent réfléchissent à l'amélioration des points de collecte des déchets ménagers. Les objectifs sont clairement affichés : améliorer le service, satisfaire les usagers, augmenter le niveau de tri, réduire considérablement les impacts environnementaux tout en optimisant les coûts du service public.

Pour cela, plusieurs pistes peuvent être explorées : bacs roulants collectifs, bacs roulants individuels, conteneurs enterrés, conteneurs semi-enterrés... Le choix sera fait en fonction de différentes variables comme le nombre de contenants actuels, leur localisation et les besoins projetés, les volumes de production en fonction de la saisonnalité, l'adaptation du service aux contraintes du territoire, la réglementation et les besoins des usagers, la maîtrise des coûts de collecte, l'amélioration des conditions de travail des agents de collectes, le développement de la valorisation des déchets et de la réduction à la source de leur production….

La réflexion est menée conjointement avec les communes parties prenantes dans le projet.

Une information sera dispensée à la population au fur et à mesure des avancées du projet.

VIVRE EN CAPCIR - HAUT CONFLENT



Les associations, au coeur des villages

On le sait bien... Le tissu associatif détermine en grande partie le dynamisme social d'un village, d'un canton, d'un territoire. C'est donc sous forme d'hommage rendu à tous les bénévoles qui oeuvrent sans relâche en donnant un peu de leur temps libre que nous rédigeons ces quelques lignes.

En Capcir - Haut Conflent on dénombre pas moins de **29 associations** de tous horizons : sportives, culturelles, pour la défense du patrimoine, artistiques, et bien d'autres domaines...

Nous vous invitons à consulter l'annuaire "PASS 66", portail des associations mis en ligne par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales : **www.pass66.fr**

Vous retrouvez dans une prochaine édition toutes ces associations.

La Communauté de Communes se tient également à votre service afin de vous fournir tous les renseignements nécessaires qui vous permettront de vous guider dans vos recherches de loisirs et autres.

Message

Le Syndicat Intercommunal Scolaire Capcir - Haut Conflent communique :

« Il est évident que penser la place de l'enfant et de la jeunesse dans son projet de territoire, c'est penser à l'avenir de son territoire » (actes du colloque APEMAC (1) du 9 octobre 2013 - ACEPP).

C'est dans cet objectif que le Syndicat Intercommunal Scolaire du Capcir et du Haut Conflent (S.I.S.) s'est engagé dans le projet « Préfiguration d'un pôle Petite Enfance à l'échelle du Capcir et du Haut Conflent » avec le soutien de l'Europe via le programme Leader. Cette approche volontariste du S.I.S. se construit dans le cadre d'une démarche citoyenne.

L'enquête besoins Petite Enfance du Capcir et du Haut Conflent est actuellement en cours. Au mois de novembre, en partenariat avec la Maison Sociale de Proximité Cerdagne Capcir, les assistantes maternelles seront mobilisées autour de la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.). Ces actions confirment la volonté du S. I. S. de rendre les habitants acteurs du développement de leur territoire.

(1) APEMAC signifie Accueil Parents Enfant en Massif Central



LE MAGASIN POUR RIEN



Un MAGASIN d'un nouveau genre vient d'ouvrir aux Angles ! Ici pas de tiroir caisse et d'argent, tout se donne et s'échange. Autre façon de consommer, lutter contre le gaspillage, action d'entraide, la philosophie de la boutique est bien loin de celle enseignée dans les écoles de commerce. Ce MAGASIN n'est pas un lieu de troc non plus car il n'est pas obligatoire de donner pour recevoir. Dans les "rayons" on trouve des meubles, de l'électroménager, des vêtements, des jouets, des objets de décoration, des ustensiles de cuisine qui vont retrouver une seconde vie et redevenir utiles alors qu'ils ne servaient plus à leur propriétaire. Ce lieu est ouvert deux fois par semaine les lundi et mercredi de 17h30 à 19h30.

- Président : **Alain DINAPOLI**
- Vice-Président : **Serge BARRIERE**
- Secrétaire : **Nathalie MORALES**
- Secrétaire-Adjoint : **Sandra MOTTER**
- Trésorière : **Annie RODRIGUEZ**
- Trésorier-Adjoint : **José VILLARES**

RANDOS DES HAUTS CANTONS

Dernier né des clubs sportifs et de loisirs du Capcir-Haut Conflent, ce club affilié à la Fédération Française de randonnée pédestre permettra à tous les mordus de la marche de se retrouver, quelque soit leur niveau, et de parcourir voire de découvrir la beauté de nos reliefs montagnards...

Si vous aussi vous êtes intéressés pour faire partie de cette nouvelle aventure, n'hésitez pas à contacter les responsables du club.

- Président : **José RODRIGUEZ** - 06 33 47 15 97
- Vice-Président : **Raymond TRILLES** - 06 10 77 44 05
- Secrétaire : **Christine CAPELLA**
- Secrétaire-Adjoint : **Monique BATAILLE**
- Trésorière : **Monique DINAPOLI**
- Trésorier-Adjoint : **Michel HERARD**

Allez !! Préparez chaussures, bâtons, sacs à dos !!! Ça va marcher ...



Un patrimoine sauvegardé

Dans le dernier numéro de l'écho 2013, nous vous avions présenté le vaste programme pour la restauration des monuments d'intérêt intercommunal qui risquent de disparaître.
Sur deux ans, nous sommes en train de terminer la remise en état de la tour de Creu, de 4 lavoirs sur Sauto-Fetges, des ponts dits du Galbe (Creu, Mouline et Polidetta).

Programme global de 467 000 € HT, avec une aide de l'Etat (11 %), du Conseil Général (13 %) et de la Fondation du Patrimoine (13 %).

C'est pour sauver ce patrimoine et financer une partie de ces travaux qu'est organisée une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Nous avons donc l'honneur de vous proposer de participer à notre souscription. Cette souscription doit permettre aux entreprises, habitants et amis, de participer au financement de ces travaux et de témoigner de leur attachement à ce patrimoine.
Si vous êtes sensibles à la sauvegarde de ce patrimoine rural, apportez votre soutien financier à ce projet : 1 don = 1 reçu fiscal = 1 économie d'impôt.







LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION

Parmi les nombreuses compétences qui sont conférées à la Communauté de communes, la promotion du territoire - qui se veut être fidèlement retransmise sous toutes les formes : numériques, écrites ou médiatiques - doit répondre aux exigences de tous ses acteurs et partenaires professionnels du tourisme. Avec une "redistribution des cartes" due à l'entrée de nouveaux partenaires que sont les communes des Angles et Bolquère, c'est un nouveau challenge qui est proposé à la nouvelle équipe de la "commission promotion et commercialisation". Réfléchir à de nouvelles stratégies, transitoires ou définitives, mais toujours dans un souci permanent d'efficacité, voilà les mots d'ordre des dernières réunions qui ont eu lieu et déjà acté de nombreux changements (vous pouvez consulter en ligne sur notre site Internet dans la rubrique "espace citoyen" tous les comptes rendus et délibérations du Conseil Communautaire).

La grande destination "Pyrénées Calalanes"

Pour la première fois, toutes les collectivités (PNR Pyrénées Catalanes, les Communautés de Communes de Cerdagne, Capcir - Haut Conflent et du Conflent ainsi que la Comarca de Cerdanya (Cerdagne espagnole) se sont associées pour créer une destination unique, à l'échelle de la demande de la clientèle internationale.
Nous avons définis et réalisés ensemble de nombreuses actions (de 1 à 5 par la Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent) :
- ***Action n° 1 :*** Commercialisation de produits touristiques créés avec les hébergements et prestataires locaux.
- ***Action n° 2 :*** Parution d'encarts publicitaires pour la promotion de la destination et des séjours conçus avec les agences de voyages du territoire.
- ***Action n° 3 :*** Organisation d'éductours à destinations des acteurs et OT du territoire dans l'objectif de connaître la destination et ses sites naturels et culturels.
- ***Action n°4 :*** Réalisation d'une vidéo de promotion touristique.
- ***Action n°5 :*** Création d'un site web commercial, désormais en ligne :
www.pyrenees-catalanes.com
- ***Action n°6 :*** Etude Marketing, portée par le PNR (avec Canigou Grand Site) pour un diagnostic touristique, la définition d'un nom et d'une image (avec analyse de la clientèle cible) et la mise en place d'une stratégie touristique durable (communication, promotion, commercialisation, etc.).
- ***Action n°7 :*** Carte de la destination, portée par la Communauté de communes Pyrénées Cerdagne, disponible dans tous les OT de Prades à Puigcerda.
- ***Action n°8 :*** Formations E-tourisme, portée par le programme Res'Pir (Ariège et Girona).
- ***Action n°9 :*** Cluster « Le Soleil des Pyrénées », porté par les associations de professionnels ALPYC et AEC (avec l'appui de l'ADEPFO), dans le but de toucher de nouveaux marchés, avec une ouverture internationale et une diversification de la production.





Programme financé par :















Les refuges gardés et les abris

Le territoire est parsemé de refuges ou abris ... La réhabilitation de certains refuges permet de parcourir les tours de pays dans une logique d'étape de 4 à 6 heures de marche, de refuge en refuge. L'objectif est aussi de promouvoir la découverte du territoire grâce à la randonnée et de mettre en réseau tous les hébergements parfois isolés afin d'augmenter leur remplissage. Il s'agit d'améliorer **l'image de nos montagnes**, parsemées de ruines, mais aussi de proposer des lieux sécurités en cas de tempêtes ou orages.
La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent a donc décidé de s'investir pour la réhabilitation de ce patrimoine montagnard.



La **première tranche** réalisée en **2012** a concerné 5 refuges, financée par l'Etat (FNADT), la Région Languedoc-Roussillon et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales :
- REFUGE DU COL DEL TORN.
- REFUGE DU PLA DE GRIL.
- REFUGE OLLER.
- REFUGE DE LA JACETA.
- REFUGE DES CAMPORELLS.

La **seconde tranche** en **2013** a réhabilité 4 refuges, financée par l'Etat (FNADT), la Région Languedoc-Roussillon et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales :
- REFUGE DE BECET.
- REFUGE DE LA JASSA DE LA LLOSA.
- REFUGE DE LA JACA BAIXA D'EN CALVET.
- REFUGE CALME NORD.

En **2014**, nous avons commencé les réhabilitations de 3 refuges :
- REFUGE DE LA LLADURE.
- REFUGE DU PLA DEL BOUC.
- REFUGE DE LA PERDIGOULIERE.

Subventions demandées à l'Etat (FNADT), la Région Languedoc-Roussillon et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales.

Avec l'adhésion des Angles et de Bolquère, nous aurons besoin de faire une 4è et dernière tranche pour 3 refuges en 2015 :
- REFUGE DE VALLCERA.
- REFUGE DE LLOBINS.
- REFUGE DE LA JACA DELS XAIS.

Le personnel passe régulièrement pour entretenir ces refuges, nous apportons du bois en début d'hiver.

Maintenant, c'est un bien commun, chacun doit participer et laisser les lieux en bon état. Merci d'avance...



REFUGE DU COL DEL TORN
Dortoir de 12 places, repas catalans sur réservation, boissons, plats chauds, nuitée 8 € / pers. Demi-pension 25 €.
Contact : Dominique (gardienne) - **06.31.11.97.84**

REFUGE DES CAMPORELLS
Dortoir de 19 places, demi-pension, repas, déjeuner, nuitée 10 € / pers. Refuge gardé toute l'année.
Sur réservation.
Contact : Vivianne (gardienne) - **06.82.12.99.22**

AUTRES REFUGES & ABRIS
Communauté de communes Capcir - Haut Conflent
04.68.04.49.86
www.capcir-pyrenees.com

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nous rappelons l'existence de la ZAE du Capcir. Programme à proximité de la déchèterie de Matemale avec 8 lots. Il reste trois parcelles à la vente au prix de **30€ HT / m2**, chaufferie au bois déchiqueté et réseau de chaleur inclus.

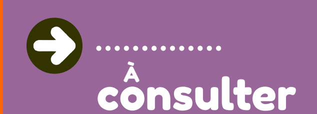
Deux nouveaux programmes :
La Communauté de Communes Capcir - Haut Conflent travaille également sur deux autres ZAE, une au Col de la Perche (2 ha) et une à Font-Romeu, côté Odeillo (2 ha également).



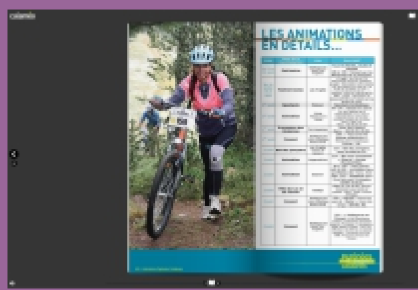


BONUS MAG - Quelques dates à ne pas manquer...

* **Foire annuelle de Mont-Louis** - 5 octobre - Jardin de la Mairie et place de l'église.
* **Fête de la Patate** - 11 et 12 octobre - Matemale - Place du village.
* **Fête du Roser** - 18 octobre - Bolquère - Salle polyvalente.
* **Festi' Neu** - 23 décembre - Espace Nordique du Capcir - La Quillane.
* **La Catalane Nordique** - 25 janvier 2015 - Espace Nordique du Capcir - La Quillane.
* **Trace Catalane** - 11 janvier 2015 - Les Angles - Course de ski alpinisme.
* **Handiski** - 17 et 18 janvier 2015 - Les Angles - Coupe de France.
* **La Romeufontaine** - 17 et 18 janvier 2015 - Font-Romeu - Courses de montagne sur neige.
* **Monomitik** - 24 et 25 janvier 2015 - Les Angles - Rassemblement internationnal.







GUIDE DES ANIMATIONS - d'août à décembre 2014
L'agenda complet des festivités et autres rendez-vous, à consulter ou à télécharger, pour ne rien oublier ! ...
sur le : www.capcir-pyrenees.com (rubrique "temps forts et agenda").

